

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1773

Artikel: Christophe Darbellay en chasseur de traître : de la difficulté d'instaurer un débat sur les abus du système fiscal suisse
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Christophe Darbellay en chasseur de traître

De la difficulté d'instaurer un débat sur les abus du système fiscal suisse

André Gavillet (25 mars 2008)

Le Conseil national voulait débattre de la crise financière. Ce qu'il fit, écluses oratoires grandes ouvertes, le mercredi 19 mars. Trois thèmes furent, dans le désordre, abordés:

- la crise hypothécaire américaine et ses retombées pour la Suisse, notamment pour les deux grandes banques de niveau international,
- la controverse avec l'Union européenne sur les modalités d'imposition par certains cantons des personnes morales (holdings et sociétés d'administration),
- les répercussions de l'affaire liechtensteinoise et la remise en cause, par des dirigeants allemands, du secret bancaire suisse.

Donc furent brassées des généralités. La gauche prit grand soin de reconnaître l'importance de la place financière suisse, pourvoyeuse de 200'000 emplois, contribuant à notre prospérité économique. Mais elle se devait de critiquer la gestion spéculative encouragée par les bonus indécents des dirigeants,

les abus du secret bancaire découlant de la distinction artificielle entre fraude et évasion fiscales, bref le défaut d'un comportement éthique. La droite de son côté exaltant le secret bancaire comme une valeur, offrant un refuge de liberté par exemple contre la mainmise bureaucratique franco-allemande.

Mais ce qui surprit, c'est que personne n'aborda le fond du différend créé par la requête de l'Union européenne. Comme si, parce que la Suisse refuse de négocier, il n'y avait «rien à voir», donc rien à dire. Hans-Rudolph Merz, qui essaie de vendre son programme qui serait notre réponse autonome et indirecte à Bruxelles (revoir l'imposition du bénéfice des personnes morales et harmoniser), n'eut pas l'occasion de préciser ce qu'il entendait par harmoniser.

Ce silence des parlementaires est inquiétant. Personne n'ose dire que Bruxelles a posé une question pertinente, que l'article 28 de la loi fédérale sur

l'harmonisation, qui autorise les cantons à traiter selon leurs règles les holdings et les sociétés d'administration, doit être aboli.

Et si personne ne s'y risque, c'est par peur de passer pour traître. La mauvaise cause, celle des abus rendus possibles par une harmonisation inachevée, devient porteuse de l'honneur national. Qu'on juge de ce climat par l'intervention de Christophe Darbellay, président du PDC, parti qui se réclame de l'esprit de concordance: *«Nous ne cesserons pas de nous opposer à ceux – la gauche, les partis socialiste et écologiste – qui essaient à répétition, par des pèlerinages à Bruxelles, par des copinages avec les Montebourg, Eichel et autres camarades, avec un entêtement qui relève de l'irresponsabilité ou de la trahison, d'utiliser la crise financière pour déstabiliser les piliers essentiels de l'économie et de la place financière suisse»*.